

RAPPORT DU MAIRE

Juin 2022

Selon les données fournies par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation, la population officielle de la Municipalité de Sainte-Marguerite pour 2021 était de 1174. Une richesse foncière uniformisée de 151 185 590\$.

Rapport de l'auditeur indépendant

La firme Blanchette Vachon S.E.N.C a effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Sainte-Marguerite qui comprend l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état des résultats, l'état des variations des actifs financiers nets (de la dette nette) de l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

États financiers au 31 décembre 2021

Les états financiers de l'année 2021 de la municipalité de Sainte-Marguerite ont été vérifiés par la firme Blanchette Vachon S.E.N.C., comptables agréés qui a déposé son rapport au conseil municipal à la séance extraordinaire du 20 avril 2022. Le rapport révèle des revenus de fonctionnement de 3 282 162\$, des dépenses de 3 199 099\$. Un surplus de 83 063\$ nous est confirmé, celui-ci s'explique majoritairement par des taxes foncières supplémentaires dues aux nouvelles constructions pour un montant de 42 555 \$ ainsi que des droits de mutation d'un montant de 33 447 \$. Ces surplus ne peuvent être budgétés à l'avance puisqu'ils découlent d'une situation conjoncturelle.

Actifs de la Municipalité au 31 décembre 2021 : 26 179 827 \$

Dettes à long terme au 31 décembre 2021

| 2021 | Règlements d'emprunts | Subvention à recevoir | Total |
|--------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| Endettement total | 8 453 140 \$ | (2 774 219 \$) | 5 678 921 \$ |

Dépenses de plus de 25 000\$

Vous trouverez sur notre site internet, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et dont l'ensemble de ces contrats est supérieur à 25 000 \$ du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Programme triennal

La réfection des infrastructures du secteur urbain demeure une priorité, nous avons obtenu une subvention pour la réfection des rues Saint-Jacques, de la Fabrique et Notre-Dame au programme FIMEAU, il resterait à compléter les travaux pour les rues Saint-Michel et Drouin, nous avons bon espoir de réaliser ces travaux dans un avenir rapproché.

L'amélioration de notre réseau routier, les rangs, est toujours d'actualité;

- À la suite du refus obtenu en décembre dernier, nous sommes prêts à déposer de nouveau la demande d'aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour le rang Saint-Elzéar afin d'améliorer ce rang qui cause des problèmes majeurs à la fonte des neiges.

- le remplacement du pavage dans le rang Saint-Georges fera également état d'un dépôt d'une demande d'aide financière dans le PAVL.

- Les rangs Sainte-Anne/Saint-Antoine, Grande-Ligne et Sainte-Claire seront aussi en discussion pour des travaux.

D'autres projets d'amélioration des services offerts à la communauté sont également en cours, telle la réfection du centre communautaire, la mise à niveau du sentier pédestre et de raquette ainsi que l'aménagement d'un parc intergénérationnel dans le secteur de la rue Bellevue.

Traitement des élus

La rémunération et l'allocation de dépenses versées au maire et à chacun des conseillers de la municipalité de Sainte-Marguerite sont établies en fonction du règlement numéro 458-2018 adopté le 4 décembre 2018 et majoré par résolution annuellement. Pour l'année 2021, la rémunération du maire était de 12 452 \$ et de 2 739\$ pour chacun des conseillers. À ce montant s'ajoute une allocation de dépenses égale à la moitié du montant de la rémunération de base des élus.

Indications préliminaires pour les états au 31 décembre 2022

Pour l'exercice financier 2022, la municipalité dispose d'un budget de 2 605 671 \$.

Conclusion

Je désire remercier les anciens et nouveaux membres du conseil, les employés municipaux et tous les bénévoles pour leur implication et le travail accompli tout au long de l'année.



Claude Perreault, maire